



**PROFESSIONNELS, ENTREPRISES,  
AGRICULTEURS, PROFESSIONS  
LIBÉRALES ET ASSOCIATIONS**

**EXTRAIT DES  
CONDITIONS TARIFAIRES  
des opérations et services  
au **01/01/2026****

Édition du 20/11/2025

Prix en euros par opération (sauf indication contraire),  
non assujettis à la TVA, sauf mention spéciale.

**BANQUE  
POPULAIRE  
DU SUD** 

Les brochures tarifaires sont disponibles sur notre site internet : [www.banquepopulaire.fr/sud/](http://www.banquepopulaire.fr/sud/) et sont destinées à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Elles ne peuvent indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 01/01/2026. Cet extrait tarifaire peut être modifié à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation. Il n'est pas limitatif.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture / Clôture d'un compte	Gratuit
Ouverture d'un dossier en procédure collective	120,00€
Service d'aide à la mobilité bancaire (Facili'Pop)	Gratuit

## SERVICES BANCAIRES DE BASE<sup>(1)</sup>

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code)	Gratuit
---	---------

## RELEVÉS DE COMPTE (tarif par compte et par mois)

PÉRIODICITÉ	PAPIER	ÉLECTRONIQUE
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Bimensuelle	2,40€	2,40€
Hebdomadaire	4,80€	4,80€
Quotidienne	26,50€	26,50€
Relevé de portefeuille titre – Édition après reconstitution manuelle		Nous consulter

## TENUE DE COMPTE

### Frais de tenue de compte

Ce montant représente la partie fixe de la prestation de gestion administrative et comptable liée au compte.

- pour les professionnels, entreprises...
- pour les sociétés civiles immobilières

44,00€ / trimestre

À partir de 20,00€ / trimestre

0,115 % / trimestre

**Commission de compte ou de mouvement**  
Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (*hors frais*).

- avec un minimum de

14,00€ / trimestre

### Commission de suivi (hors droit au compte)

*Dans les cas suivants, tarif non cumulatif*

Elle rémunère la gestion administrative et comptable de situations particulières :

- compte débiteur de 60 jours au moins 3 mois
- compte dont le titulaire est NPAI (*N'habite Pas à l'Adresse Indiquée*) sur le trimestre
- compte en dépassement 30 jours sur le trimestre

160,00€ / trimestre

90,00€ / trimestre

(1) Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

<b>Frais de tenue de compte courant inactif</b> <i>(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)</i>	30,00€ par an <sup>(1)</sup> dans la limite du solde créditeur du compte
<b>Derniers comptes annuels non communiqués</b> <i>(bilan, compte de résultat, liaison fiscale...)</i>	50,00€
<b>Documents non remis malgré les premières relances et après un courrier restant sans effet</b>	
<b>Commission annuelle d'actualisation du dossier juridique, administratif et comptable du client</b> Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative et informatique de votre dossier.	
- Professionnels, Entreprises, Sociétés Civiles Immobilières	À partir de 60,00€
- Associations, Syndicats de copropriétaires	À partir de 30,00€

## SERVICES EN AGENCIE

### RETRAIT

<b>• Retrait avec carte à usage unique</b> <i>(retrait hors de votre agence de gestion)</i>	7,00€
Non facturé aux titulaires du Service Bancaire de Base	par retrait
<b>• Mise à disposition de fonds auprès d'une autre agence de la Banque Populaire</b>	16,20€

### RECHERCHE DE DOCUMENT(S)

<b>• Frais de recherche de documents</b>	<b>Gratuit</b>
- en cas de contestation fondée et exprimée dans les treize mois de l'opération contestée	
- autre recherche	11,75€ HT

  

<b>• Frais de recherche sur opération de virement ou prélèvement (par opération)</b>	11,75€ HT
--	-----------

### AUTRES SERVICES

<b>• Demande d'échelles de valeurs</b>	<b>Gratuit</b>
<b>• Fusion d'échelles de valeurs</b>	<b>Gratuit</b>
<b>• Document ponctuel d'informations aux commissaires aux comptes</b>	90,00€ HT
<b>• Location de coffre-fort (selon disponibilité en agence)</b>	
– <b>Frais annuels de location de coffre-fort :</b>	À partir de 112,50€ HT

(1) le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte courant inactif est plafonné par arrêté ministériel

# BANQUE À DISTANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## PAR INTERNET (ORDINATEUR, MOBILE ET TABLETTE)

Abonnement à des services de banque à distance<sup>(1)(2)</sup>

Cyberplus Entreprise Individuelle (réservé aux entrepreneurs individuels qui ne gèrent pas d'utilisateurs délégués, de virements sur liste et d'effets de commerce) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

• Cyberplus Entreprise Individuelle – Abonnement permettant de gérer ses comptes professionnels sur Internet tout en ayant accès aux comptes particuliers (privés)	5,00€/mois
Gamme Cyberplus Entreprise (disponible pour les personnes morales et entrepreneurs individuels à besoins « complexes ») ( <u>Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.</u> )	
• Cyberplus Entreprise Consultation – Principales fonctionnalités : consultation des comptes et contrats signés sur Internet	Gratuit
• Cyberplus Entreprise Basic – Principales fonctionnalités : Cyberplus Consultation + réaliser des virements SEPA et gérer des utilisateurs délégués	5,00€/mois
• Cyberplus Entreprise Medium – Principales fonctionnalités : Cyberplus Basic + réaliser des virements internationaux	7,50€/mois
• Cyberplus Entreprise Premium – Principales fonctionnalités : Cyberplus Medium + saisir/gérer des prélèvements et des effets de commerce + remises de fichiers (listes virements / prélèvements / remises LCR)	16,00€/mois

## AUTRES SERVICES LIÉS À L'UTILISATION D'INTERNET - SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE

• Sécur'Pass Pro (dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)	Gratuit
• Suite Connect	9,50€ HT / mois
• Application mobile Banque Populaire PRO	Gratuit
• Coffre-fort numérique (15 Go) (espace de stockage sécurisé de vos documents personnels et/ou professionnels	1,67€ HT / mois
• Confirmation de l'exécution d'un virement émis (Mise en place par Cyberplus <sup>(1)</sup> )	
– par courriel à l'émetteur <sup>(1)</sup>	Gratuit
– par courriel au destinataire <sup>(1)</sup>	Gratuit
– par SMS à l'émetteur (par SMS) <sup>(1)</sup>	0,20€ / envoi
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation d'un du compte par SMS	0,20€ / alerte
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par courriel	0,20€ / alerte
• Accès à l'image des chèques remis et téléchargement (par consultation et par image)	2,90€ HT

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

<b>• Certificat numérique CertEurope</b>	
Les certificats numériques permettent de mieux sécuriser vos opérations de banque à distance (CyberPlus et télétransmission EBICS) et téléprocédures	
- Matériel - Abonnement	52,00€ HT / an
- Frais d'installation (en option)	
Installation à titre isolée	150,00€ HT
Installation associée à un abonnement CyberPlus	75,00€ HT

Mise à disposition d'un Pass CyberPlus (associé à la carte bancaire ou à une carte dédiée, le Pass CyberPlus permet de générer un mot de passe dynamique et à usage unique à des fins d'authentification forte)

- 1er lecteur	Gratuit
- Lecteur supplémentaire	10,00€ HT
- Carte dédiée CyberPlus	Gratuit

## PAR TÉLÉTRANSMISSION

### ABONNEMENT AUX SERVICES TÉLÉTRANSMISSION EBICS / SWIFTNET

<b>• Abonnement EBICS Transport ou EBICS Transport avec signature simple</b>	
- pack EBICS-Suite Entreprise V2 Essentiel 1 société 1 banque	21,00€ HT / mois
- pack EBICS T ou TS Signature simple 1 société	47,00€ HT / mois
- pack EBICS T ou TS Signature simple moins de 4 sociétés	62,00€ HT / mois
- pack EBICS T ou TS Signature simple plus de 4 sociétés	83,00€ HT / mois
<b>• Abonnement EBICS double signature ou plafond par délégué</b>	
- pack EBICS TS Signature complexe 1 société	83,00€ HT / mois
- pack EBICS TS Signature complexe moins de 4 sociétés	98,00€ HT / mois
- pack EBICS TS Signature complexe plus de 4 sociétés	119,00€ HT / mois
- mise en place EBICS TS double signature ou plafond par délégué	Sur devis
<b>• Abonnement SWIFTNET</b>	
- mise en place et test	Nous consulter

### SOLUTIONS SUITE ENTREPRISE OU SUITE ENTREPRISE.COM

<b>• Offre Logiciel Suite Entreprise V2</b>	
- pack essentiel 1 société - 1 banque HT	21,00€ HT / mois
- pack essentiel Multi société - 1 à 4 banques HT	42,00€ HT / mois
- pack essentiel Multi société - plus de 4 banques HT	52,00€ HT / mois

<b>Services additionnels Suite Entreprise V2</b>	
Suite Entreprise Mobile sur Smartphone, Trésorerie, Rapprochement, Convertisseur de fichiers SDD...	À partir de 15,50€ HT
- facturation par option complémentaires (HT) (1 à 4 options)	62,00€ HT / mois
- facturation options complémentaires (plus de 4 options)	
 • <b>Offre suite Entreprise.com</b>	
- pack Monobanque « Pro Light »	31,00€ HT / mois
- pack Essentiel	42,00€ HT / mois
- pack Essentiel Banque+	57,00€ HT / mois
- pack Essentiel Compte+	57,00€ HT / mois
- pack Essentiel Historique+	52,00€ HT / mois
- pack Essentiel Banque+ et Compte+	72,00€ HT / mois
- pack Essentiel Banque+ et Historique+	67,00€ HT / mois
- pack Essentiel Compte+ et Historique+	67,00€ HT / mois
- pack Essentiel Banque+, Compte+ et Historique+	82,00€ HT / mois
 • <b>Autres prestations Suite Entreprise V2 ou Suite Entreprise.com</b>	
- installation et formation sur site HT	À partir de 350,00€ HT
- installation et formation à distance (téléphone)	À partir de 200,00€ HT
- ré-installation sur site ou à distance	Nous consulter

# OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## CARTES (cotisation annuelle, hors offres groupées de services)

- Carte de paiement internationale à autorisation systématique (à débit immédiat)

- cotisation carte Visa Business Start

50,00€

- Cartes de paiement internationales

COTISATION	À DÉBIT DIFFÉRÉ	À DÉBIT IMMÉDIAT
• Carte Visa Business	61,00€	61,00€
• Carte Visa Gold Business	138,00€	138,00€
• Carte Visa Platinum Business	205,40€	205,40€
• Service e-Cartes (paiement sécurisé sur Internet ; service disponible depuis l'application mobile)		13,00€
• Carte Corporate		Nous consulter

## SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE

• Rédition du code confidentiel de la carte	11,40€
• Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux	Gratuit
• Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement	10,30€
• Modification permanente du plafond de retrait et/ou de paiement	
- par modification	15,50€
- pour Visa Gold Business	Gratuit
• Refabrication avant l'échéance en mode normal	12,40€
• Service Premium : toute demande urgente (création, refabrication, rédition du code)	40,00€ / envoi
• Paiement par carte dans l'EEE (en euros)	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces en euros à un DAB Banque Populaire (en euros)	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces (en cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement)	
- à compter du 1er retrait dans le mois avec une Visa Business Start	1,00€
- à compter du 3ème retrait dans le mois avec une Visa Business	1,00€
- illimité dans le mois avec une Visa Gold Business Visa Platinum	Gratuit

## VIREMENTS SEPA

• Frais par virement	AGENCE OU TÉLÉPHONE	INTERNET OU APPLICATION	TÉLÉTRANS- MISSION <sup>(1)</sup>
<b>VIREMENT VERS UN COMPTE DU RÉSEAU BANQUE POPULAIRE DU SUD</b>			
Cas d'un virement SEPA classique occasionnel	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit<sup>(2)</sup></b>	<b>Gratuit<sup>(2)</sup></b>
Cas d'un virement SEPA instantané occasionnel	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit<sup>(2)</sup></b>	Indisponible
Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit<sup>(3)</sup></b>	Indisponible
Frais par virement SEPA permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit<sup>(3)</sup></b>	Indisponible
<b>VIREMENT VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT BANCAIRE</b>			
Cas d'un virement SEPA classique occasionnel	5,15€	0,35€	0,35€
Cas d'un virement SEPA instantané occasionnel	5,15€	0,35€	0,35€
Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit<sup>(3)</sup></b>	Indisponible
Frais par virement SEPA permanent	<b>2,00€</b>	<b>Gratuit<sup>(3)</sup></b>	Indisponible

- **Virement fiscal ou social**

- au guichet de votre agence	8,30€
- par CyberPlus Entreprise	4,00€
- par CyberPlus Entrepreneur Individuel	4,00€
- par Télétransmission	4,00€

- **Virement de trésorerie France ou zone SEPA**

- saisi en agence	8,30€
- télétransmis	4,00€
- par CyberPlus	4,00€

• <b>Frais d'opposition à un virement SEPA avant exécution</b> (révocation de l'échéance de virement)	<b>Gratuit</b>
• <b>Frais de révocation définitive d'un virement permanent</b> (retrait du consentement)	<b>Gratuit</b>
• <b>Demande de retour de fonds, sur un virement émis, à l'initiative du client</b>	20,00€ avec un maximum de 50,00€

• <b>Recall ou rappel d'un virement à l'initiative du client pour motifs fraude</b>	3% du montant récupéré, avec un plafond de 1000,00€
---	---

## VIREMENT SCT JOUR

• Émission d'un virement par télétransmission exécuté dans le délai d'une heure (par virement)	0,50€ /virement
--	-----------------

(1) Y compris Suite Entreprise V2 ou Suite Entreprise.com.

(2) Via Cyberplus Entreprise, Cyberplus Entrepreneur individuel ou Suite Connect.

(3) Via Cyberplus Entreprise ou Cyberplus Entrepreneur individuel.

## PRELEVEMENTS SEPA/ TIPSEPA

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA au bénéfice d'organismes publics ou assimilés	<b>Gratuit</b>
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA inter-entreprises	12,00€
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement CORE	8,75€
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>Gratuit</b>
• Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution	
- révocation d'une échéance de prélèvement	20,00€
• Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA	
- retrait du consentement	20,00€
• Paiement d'un TIPSEPA	<b>Gratuit</b>

## CHÈQUES

• Renouvellement automatique de chéquier	<b>Gratuit</b>
• Frais d'envoi de chéquier à domicile	
– Envoi par lettre recommandée	
- 35 ou 40 formules	6,17€ HT
- 60 formules	6,33€ HT
– Envoi par courrier simple	
- 35 ou 40 formules	0,92€ HT
- 60 formules	2,38€ HT
• Confection de lettres-chèques	Sur devis
• Frais d'émission d'un chèque de banque en agence	20,00€
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,00€
• Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	27,50€

## EFFET DE COMMERCE

• Règlement d'une domiciliation	<b>Gratuit</b>
• Rejet d'effet pour provision insuffisante, demande de prorogation, ou paiement partiel	20,00€
• Rejet autre motif	<b>Gratuit</b>

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## POUR LES PROFESSIONNELS : CONVENTION RYTHMÉO

### DÉFINITION

Une offre groupée de services personnalisable est destinée à faciliter votre gestion quotidienne et à vous faire bénéficier d'une tarification simplifiée et avantageuse. Évolutive, elle permet également d'accompagner au mieux votre activité. Facturée mensuellement, son coût total dépend des produits et services souscrits.

**RYTHMÉO** est composée d'un socle de base qui inclut un compte courant professionnel, la gestion des comptes en ligne (abonnement à des services de banque à distance), l'assurance de vos moyens de paiement avec Sécuripro<sup>(1)</sup>, l'authentification forte et les relevés de compte mensuels.

Avec RYTHMÉO, vous pouvez associer les produits et services suivants en fonction de vos besoins, et vous bénéficiez d'avantages tarifaires :

- **Gestion de compte**

Forfait PRO de fonctionnement de compte (incluant frais de tenue de compte et commission de mouvement)

À partir de 10,90€ TTC  
(selon le volume de flux débiteurs)

- **Moyens de paiement**

- Carte Visa Business
- Carte Visa Gold Business
- Carte Visa Platinum Business

Tarifs standards  
-10%  
-10%  
-10%

- **Assurance**

- Fructi Facilités Pro<sup>(2)</sup>

Tarifs standards  
-10%

- Convention de relation RYTHMÉO PROF. LIBÉRALES

• Convention de relation RYTHMÉO AGRI-VITI

Nous consulter

• Convention de relation POP'ASSO

Nous consulter

• Convention de relation RYTHMÉO START avec

Nous consulter

RYTHMÉO START, en tant qu'entrepreneur individuel,  
vous avez accès à :

2 niveaux de tarification

- une carte Visa Business Start
- un CyberPlus Entrepreneur Individuel
- un forfait Pro (incluant les frais de tenue de compte et les commissions de mouvements)

de 9,90€ HT jusqu'à 30K€  
de 19,90€ HT jusqu'à 80K€  
de flux débiteurs sur les 4 derniers trimestres

- **Forfait Flux** (fin de commercialisation déc. 2021)

13,40€ / mois

(1)Contrat assuré par BPCE Assurances IARD et Covéa Protection Juridique, entreprises régies par le Code des assurances.

(2)Contrat assuré par BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## COMMISSION D'INTERVENTION

– par opération	11,90 €
– plafond mensuel	714,00 €

### DÉFINITION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...). (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS COM INTERVENTION).

## OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant de la créance (dans la limite d'un plafond de 100€)
• Frais par saisie-attribution/Frais par saisie conservatoire	10% du montant de la créance (dans la limite d'un plafond de 250€)
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	Gratuit

## INCIDENTS DE PAIEMENT

### INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES,

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>(1)</sup> Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques. (maximum une lettre par jour)	15,00€
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision – inférieur ou égal à 50 € – supérieur à 50 €	18,10€ <sup>(2)</sup> 38,10€ <sup>(2)</sup>
• Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire	31,00€
• Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	Gratuit

(1) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

(2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

## LES INCIDENTS LIÉS AUX AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement TIPSEPA ou virement sans provision (maximum 1/jour)</li> <li>• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(1)</sup> (y compris échéance de prêt)           <ul style="list-style-type: none"> <li>– inférieur à 20 €</li> <li>– supérieur ou égal à 20 €</li> </ul> </li> <li>• Frais de rejet d'un virement ou d'un TIPSEPA pour défaut de provision<sup>(1)</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>– inférieur à 20 €</li> <li>– supérieur ou égal à 20 €</li> </ul> </li> <li>• Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision<sup>(1)</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>– inférieur à 20 €</li> <li>– supérieur ou égal à 20 €</li> </ul> </li> <li>• Frais de rejet d'effet de commerce pour défaut de provision, prorogation, paiement partiel</li> <li>• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (pour motif usage abusif)</li> <li>• Rejet d'une échéance de prêt impayée</li> </ul>	10,00€  Montant de l'opération 8,10€ <sup>(2)</sup>  Montant de l'opération 8,10€ <sup>(2)</sup>  Montant de l'opération 8,10€ <sup>(2)</sup> 20,00€ 66,00€ 13,50€
---	--

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.  
(2) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Après étude de votre dossier par la Banque Populaire du Sud et sous réserve de son acceptation

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT ET/OU OUVERTURE DE CRÉDIT

### • Facilité de caisse

- intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel
- frais de mise en place d'une facilité de caisse personnalisée

TBB<sup>(1)</sup> + 6,00%<sup>(2)</sup>  
50,00€

Taux applicable au plus fort découvert de chacun des mois du trimestre concerné en valeur (ce taux peut varier chaque trimestre)

### • Découvert du compte convenu et formalisé

- intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel
- frais de mise en place

TBB<sup>(1)</sup> + 6,00%<sup>(2)</sup>  
50,00€

### • Découvert du compte non autorisé

- intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel
- s'y ajoute la commission de dépassement (trimestrielle)

TBB<sup>(1)</sup> + 6,00%<sup>(2)</sup>  
+4,00%

### • Commission du plus fort découvert (trimestrielle)

0,10%

## FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

### À SAVOIR

L'intérêt d'escompte est référencé à notre Taux de Base<sup>(1)</sup>. Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet en fonction du nombre de jours précédent l'échéance, avec application d'un minimum de 10 jours.

### L'ESCOMPTE DE CRÉANCES COMMERCIALES

Nous consulter

- Escompte d'effets de commerce
- minimum d'intérêts
- minimum par effet

TBB<sup>(1)</sup> +2,10% / an  
8,00€ / effet

### • Avances

- avances sur facture, Loi Dailly / an
- avances sur marché, Loi Dailly / an

TBB<sup>(1)</sup> +2,10 %  
TBB<sup>(1)</sup> +1,20 %

### • Mise en place ou renouvellement d'un billet financier (frais de manipulation)

15,00€

(1) Taux de Base Bancaire en vigueur au 01/09/2025 : 8,10%. Ce taux peut être révisé à tout moment.

(2) Le TEG réel est indiqué sur le relevé de compte. Le cas échéant, il est écrété pour respecter le plafond du taux réglementaire en vigueur. Le taux plafond dit « taux d'usure » est calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au journal Officiel. Il est affiché dans nos agences et publié sur notre site internet.

## MOBILISATION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES (LOI DAILY)

• Mise en place de la convention-cadre Daily (Loi Daily et escompte télétransmis)	110,00€
• Frais de traitement des règlements	20,00€
• Frais de prorogation	25,00€
• Frais de notification (facture ou cession de garantie)	20,00€
• Frais de notification (marché public ou privé)	60,00€
• Frais de traitement Daily papier	20,00€

## CAUTIONS BANCAIRES ET AVALS

• Cautions et avals	
- cautions bancaires et avals divers / an	2,00% / an
- minimum de perception trimestriel	20,00€
• Garantie à première demande / an	2,80% / an
- minimum de perception trimestriel	20,00€
• Frais de dossier	
- frais de mise en place d'un acte standard	70,00€
- frais de mise en place d'un acte spécialement rédigé	300,00€
• Frais de mainlevée sur engagement par signature	Nous consulter

## GARANTIES

• Prise de garantie sur engagement court terme	Nous consulter
• Mainlevée de garantie sur engagement court terme	Nous consulter

## CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Taux d'intérêt	Nous consulter
Prêt moyen, long terme	
- frais de dossier proportionnels au montant du prêt - avec un minimum de	1% du capital 250,00€

Frais perçus par la banque au moment de la mise à disposition des fonds du prêt moyen long terme (achat de matériel, travaux d'aménagement, véhicules, fonds de commerce, ...)

## AUTRES PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

• Changement d'assurance emprunteur	Gratuit
• Lettre d'information annuelle aux cautions	Gratuit
• Réédition de tableau d'amortissement	
- demande par Internet (par prêt)	20,00€
- demande au guichet de votre agence (par prêt)	30,00€
• Demande de décompte de remboursement anticipé suivi d'un remboursement effectif	Gratuit
• Attestation diverses sur crédit en cours	20,00€
• Avenants aux contrats :	
- modification de garantie (minimum : 500,00€ - maximum : 1 000€)	1% du capital restant dû
- modification de taux (minimum : 1 500 €)	1,50% du capital restant dû
- modification de durée	350,00€
- modification de périodicité	250,00€

## GESTION DE LA TRÉSORERIE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

### PLACEMENTS FINANCIERS

Ouverture d'un compte-titres ordinaire	Gratuit
Clôture d'un compte-titres ordinaire	Gratuit
Transfert d'un compte-titres ordinaire vers une autre agence de la Banque	
- titres côtés	15,00€ / ligne
- titres non-côtés	25,00€ / ligne
Frais de transaction (hors taxe sur les transactions financières) Ordre de Bourse Euronext au comptant	

Ordre exécuté	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE	EN AGENCE
Commission proportionnelle au montant de la transaction :	0,50%	1,20%	1,20%
Commission fixe par transaction	néant	néant	néant
Minimum de perception	9,50€	19,74€	19,74€

### Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)

– commission de règlement différé (Achat / Vente)

Ordre exécuté	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Commission de règlement différé (par mois)	0,598%	0,598%
Frais proportionnels au montant brut négocié	0,50%	1,20%
Frais minimum	9,50€	19,74€
Frais de prorogation	0,36%	0,36%

### COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

#### Droit de Garde\* (frais de tenue de compte)

	TAUX	MINIMUM DE PERCEPTION	MAXIMUM DE PERCEPTION	Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille au 31/12/n-1 et prélevée en janvier n	Commission fixe par ligne (en sus de la com. proportionnelle)
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe	0,20%	35,00€	45,00€		Gratuit
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ou d'autres valeurs	0,40%	35,00€	450,00€		5,00€

(\*) 20% de réduction sur les droits de garde si plus de 10 ordres par an

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE\*

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## ASSURER VOS MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement – Sécuripro <sup>(1)</sup>	61,80€/an
---	-----------

## ASSURER VOTRE FAMILLE ET VOTRE ENTREPRISE

FRUCTI Facilités Pro <sup>(2)</sup> / FRUCTI Facilités Agri <sup>(2)</sup>	Nous consulter
PRÉVOYANCE PRO+ <sup>(2)</sup>	Nous consulter
ASSUR-BP Santé Profil Pro <sup>(3)</sup>	Nous consulter

## PRÉPARER VOTRE RETRAITE

PER 1 (Plan Epargne Retraite Individuel)* <sup>(2)</sup>	Nous consulter
FRUCTI Épargne <sup>(4)</sup>	Nous consulter

## ASSURER VOS BIENS ET VOTRE EXPLOITATION

ASSUR-BP Multiriques Pro <sup>(3)</sup>	Nous consulter
ASSUR-BP Auto du Pro <sup>(3)</sup>	Nous consulter
FRUCTI Homme Clé+ <sup>(2)</sup>	Nous consulter

# OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL<sup>(5)</sup>

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## OPÉRATIONS DE CHANGE

Frais de tenue de compte en devises	50,00€ / an
Commission de change	21,00€

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur  
le jour de la transaction.

## OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE À L'ÉTRANGER

Paiement	
– commission fixe	0,50 €
– commission proportionnelle au montant de la transaction (hors EEE selon la zone géographique)	2,70%
Retrait d'espèces à un distributeur	
– commission fixe	3,50€
et commission proportionnelle au montant du retrait (hors EEE selon la zone géographique)	2,70%
Retrait d'espèces à un guichet bancaire	
– commission fixe	5,50€
et commission proportionnelle au montant du retrait (hors EEE selon la zone géographique)	2,70%

(1) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD et Covéa Protection Juridique, entreprises régies par le code des assurances

(2) Contrat de BPCE vie, entreprise régie par le code des assurances

(3) contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances

(4) Contrat assuré par Natixis Interépargne, entreprise régie par le code des assurances

(5) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE

(\*) Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur

## PAIEMENTS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER (IMPORT)

Par virement SEPA émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA

– saisi en agence	5,15€
– télétransmis (y compris Suite Entreprise et Suite Entreprise.com) ou par Cyberplus	0,35€

Par virement non SEPA émis en euros ou en devises

– saisi en agence	25,00€
– télétransmis (y compris Suite Entreprise et Suite Entreprise.com) ou par Cyberplus	13,00€
– frais de correction ou d'intervention	10,00€

Par effet de commerce

– Effet simple	50,00€
- effet avalisé	100,00€
- commission d'engagement d'effet avalisé	2,40%/an
- minimum de perception	3,50€
- commission de paiement	21,00€
– Effet documentaire	
- montant inférieur ou égal à 20 000€	50,00€
- entre 20 001 et 200 000€	100,00€
- supérieur à 200 000€	150,00€

## CRÉDIT DOCUMENTAIRE (EXPORT)

### Notification

– montant inférieur ou égal à 20 000 €	70,00€
– entre 20 001 et 200 000 €	100,00€
– supérieur à 200 000 €	270,00€

### Confirmation

Levée de documents 130,00€

### Acceptation

Examen de documents, autre 60,00€

(Crédoc notifié par une autre banque française)

## RÈGLEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER (EXPORT)

Par virement SEPA reçu en euros de l'un des pays de la zone SEPA

Gratuit

Par virement non SEPA reçu<sup>(1)</sup> en euros ou en devises (à ces frais s'ajoute, le cas échéant, la commission de change pour les opérations en devises hors frais d'expédition et frais du correspondant.)

21,00€

### Par chèque

ce service n'est pas proposé aux clients professionnels et aux entreprises

(1) S'ajoutent, le cas échéant, les commissions et frais réclamés par la banque correspondante ou la banque du donneur d'ordre / tiré.

<b>• Par effet</b>	
– commission d'encaissement d'effet simple	22,00€
– frais d'expédition en fonction du pays –minimum	30,00€
– frais du correspondant	variable
<b>• Effet documentaire commission de remise documentaire</b>	
- montant inférieur ou égal à 20 000€	50,00€
- entre 20 001 et 200 000 €	100,00€
- supérieur à 200 000 €	150,00€
– frais d'expédition en fonction du pays –minimum	30,00€
– frais du correspondant	variable

## CRÉDIT DOCUMENTAIRE (IMPORT)

<b>• Frais d'ouverture de Credoc</b>	
– montant inférieur ou égal à 20 000€	160,00€
– entre 20 001 et 200 000 €	230,00€
– supérieur à 200 000 €	360,00€
<b>- Utilisation</b>	70,00€
<b>- Modification</b>	70,00€
<b>• Commission d'engagement (avec un minimum de 60,00€)</b>	1,90% prorata temporis

## COMMISSIONS ADDITIONNELLES

<b>• Acquit Swift et demande de justificatif de paiement</b>	10,00€ HT
<b>• Effet de commerce-frais divers</b>	
– acceptation, réclamation, prorogation d'effet	16,80€
– demande de sort	16,80€
– effet impayé	20,00€

## COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Mise en place d'une couverture à terme fixe, à terme préavis ou à terme flexible	70,00€
Levée d'un terme fixe, d'un terme préavis ou d'un terme flexible	21,00€
Achat / vente au comptant hors bourse	21,00€
Mise en place d'une avance en devises	Nous consulter



## **POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE**

### **Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24**

- Par Internet, avec Cyberplus : [www.banquepopulaire.fr/sud/](http://www.banquepopulaire.fr/sud/)

### **Un doute, une question, besoin d'aide ?**

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller est votre interlocuteur privilégié** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au **Service Consommateurs de votre Banque.**

PAR COURRIER	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Banque Populaire du Sud Sud Service Consommateurs 120 rue Maryam MIRZAKHANI ZAC Cambacérès 34 000 Montpellier	<a href="http://www.banquepopulaire.fr/sud/">www.banquepopulaire.fr/sud/</a> rubrique «Réclamations»	04 68 084 800 (appel non surtaxé, coût selon opérateur).



**Prenez rendez-vous avec votre conseiller**  
[www.banquepopulaire.fr/sud](http://www.banquepopulaire.fr/sud)

#### **(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.**

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau 66966 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 - Fax : 04 68 38 48 03 [www.banquepopulaire.fr/sud](http://www.banquepopulaire.fr/sud) - [contact@groupebps.fr](mailto:contact@groupebps.fr) - 554200808 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29554200808. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits. Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papier n°FR232581 01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Conception & réalisation : MGT Impression - Crédit Photo ©GettyImages - JF Impression 296 Rue Patrice Lumumba CS 97874, 34075 Ref : 11/2025



E066725

E066725